



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Anney, le 12 juillet 2022

### Météo

#### Vigilance jaune canicule

La Haute-Savoie est frappée par d'importantes chaleurs depuis ces derniers jours et les températures vont continuer d'augmenter pour atteindre 35° ce jeudi. Elles resteront très élevées jusqu'à la fin de semaine au moins. Si les températures n'atteignent pas le pic constaté au mois de juin, le phénomène sera remarquable par sa durée. Il est donc important de rester très prudents et d'adopter dès maintenant les bons réflexes.

**La préfecture de la Haute-Savoie a activé ce mardi 12 juillet 2022 à 16h le niveau jaune du dispositif spécifique ORSEC « vagues de chaleur ».** Ce dispositif permet la mobilisation de l'ensemble des services et agences de l'État, collectivités et établissements, afin que soient mises en œuvre les mesures et actions de prévention et de prise en charge de la population, et tout particulièrement les personnes fragiles et vulnérables.

**VIGILANCE JAUNE CANICULE**

**Protégez-vous & vos proches les plus vulnérables**

- Hydratez-vous (évit<sup>ez</sup> l'alcool)
- Portez des vêtements amples et clairs
- Rafrâchissez-vous le corps
- Évit<sup>ez</sup> de sortir aux heures les plus chaudes
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez le soir)
- Rendez régulièrement visite à vos proches vulnérables et incitez-les à s'inscrire sur la liste de leur mairie, afin de recevoir l'aide de bénévoles.

## Bureau de la représentation et de la communication de l'État

Rue du 30<sup>ème</sup> régiment d'infanterie,  
BP 2332 74 034 - Annecy cedex  
04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53  
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr  
@Prefet74 | [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)

Préfecture labellisée Qual-e-Pref depuis le 18 décembre 2019.  
Modules 1 et 7 : Relation générale avec les usagers & Communication d'urgence en cas d'événement majeur

## **Pendant l'épisode de canicule, adoptez les bons réflexes !**

- **Sur la route, la chaleur fatigue plus :**
  - Évitez de voyager entre 12h et 16h, multipliez les pauses, rafraîchissez-vous, hydratez-vous ;
  - Les nourrissons, enfants et animaux ne doivent jamais être laissés en plein soleil ni être laissés seuls dans un véhicule, même quelques minutes.
- **Protégez-vous ainsi que vos proches plus vulnérables** (personnes âgées, malades et nourrissons) :
  - Hydratez-vous (évitez l'alcool) et rafraîchissez votre domicile ;
  - Portez des vêtements amples et clairs ;
  - Rafraîchissez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour
  - Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, musée...) ;
  - Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets durant la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
  - Rendez régulièrement visite à vos proches vulnérables et incitez-les à s'inscrire sur la liste mise à leur disposition par chaque mairie, afin de recevoir l'aide de bénévoles.
- **Les employeurs sont également incités à prendre les mesures visant à assurer la sécurité et à protéger la santé des travailleurs** de leurs établissements : aménagements d'horaires, limitation ou report des activités susceptibles d'avoir un effet délétère sur la santé de leurs travailleurs comme le port de charge ou l'exposition au soleil aux heures les plus chaudes.
- **Pratiquez le sport avec modération :**
  - Réduisez votre pratique et évitez les heures les plus chaudes (11h-20h)
  - Hydratez-vous en conséquence.
  - porter des vêtements amples, aérés et clairs et se protéger du soleil ( crème solaire, lunettes, chapeau)
- **Gare à l'hydrocution en baignade :** la mise à l'eau doit être progressive (y compris pour les pratiquants de paddle, de kayak...) pour éviter un choc thermo-différentiel et le risque de malaise.
- **Les animaux (élevage ou domestique) aussi sont sensibles à la chaleur :**
  - Gardez-les au frais, brumisez-les ;
  - Veillez à ce qu'ils aient toujours de l'eau ;
  - Sortez-les tôt le matin ou tard le soir.

## **En cas de besoin, contactez votre médecin traitant ou la plateforme téléphonique nationale**

En toute situation, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple).

La plateforme téléphonique d'information du public « Canicule Info Service » est également ouverte.

**Ce numéro vert, accessible au 0800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe en France, du lundi au samedi de 9h à 19h) permet d'obtenir des recommandations sur la conduite à tenir en cas de fortes chaleurs.**

## **Bureau de la représentation et de la communication de l'État**

Rue du 30<sup>ème</sup> régiment d'infanterie,  
BP 2332 74 034 - Annecy cedex  
04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53  
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr  
@Prefet74 | [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)

Retrouvez plus de précisions sur notre site internet dans la rubrique dédiée : <http://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Sante/Fortes-chaleurs-ou-canicule>

## Bureau de la représentation et de la communication de l'État

Rue du 30ème régiment d'infanterie,  
BP 2332 74 034 - Annecy cedex  
04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53  
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr  
@Prefet74 | [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)